

CDC DE L'ESTUAIRE

Un cadre rural de qualité

C'est par une minute de silence en hommage à Marie Dubourdieu, conseillère communautaire décédée la veille, qu'a débuté la dernière séance du Conseil communautaire jeudi 29 janvier. Un conseil presque entièrement consacré à l'arrêt du projet du Plan local d'urbanisme intercommunal valant programme local de l'habitat (PLUi-H).

« Plus de trois ans de travail, c'est la fin, mais pas tout à fait la fin », introduit la présidente de la Communauté de communes de l'Estuaire (CCE), Lydia Héraud. Une heure durant, l'intervenante s'est appliquée à expliquer « l'aventure PLUi-H, un document qui devrait être complet fin 2028 », et à citer les différents éléments qui composent ce PLUi-H.

Un document qui doit s'accorder avec un monticule de lois (Grenelle, ALUR, Elan, Climat et résilience) et de documents (Sage, Sradddet, SCoT...). Le PLUi-H est un « projet global décomposé en trois axes indissociables, déclinés en 12 objectifs traduits en 31 orientations et 156 actions », explique l'intervenante.

Nombreuses projections

Parmi ses nombreuses projections, le PLUi-H prévoit 18 000 habitants à l'horizon 2035 sur le territoire, ainsi que 14 000 logements supplémentaires, mais aussi la préservation des terres agricoles et viticoles, avec des espaces tampons entre les espaces

agricoles et viticoles et les habitations, pour améliorer la santé des populations. Assurer la vitalité commerciale est également un enjeu essentiel, avec un meilleur usage de l'eau. Révéler les diversités paysagères et patrimoniales de la CCE, comme les petits ports d'intérêts, ou encore développer une filière et une formation autour de l'aéronautique sont autant de points abordés.

« On n'a pas un document parfait, ce qui conduira forcément à des ajustements ultérieurement », explique Lydia Héraud, qui pointe les trois mois durant lesquels les personnes publiques associées et les 14 communes émettront leurs avis, le mois durant lequel la commission d'enquête recevra les remarques des particuliers, l'intégration des demandes possibles et validées faites lors de l'enquête publique, pour une finalisation fin 2028.

Philippe Rucelle



Les petits ports locaux sont des éléments importants des paysages. P. R.